

GERPINNES

BULLETIN COMMUNAL



6280





**We
Invest**

Votre agence
immo' locale

IPI d'agence : 514 330



FUNERAILLES CRISPIN-POSTIAU



Fleurs
Articles Funéraires
Monuments
Salle de Réception
Grand Parking

Rue de la Scavée, 32 - 6280 Gerpinnes - Tél 071/50 33 64

www.crispin-postiau.be

crispin-postiau@lesfunerailles.com

A VOTRE SERVICE 24H/24 et 7J/7 - TOUTES REGIONS



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

L'école fondamentale en mutation

Le monde de l'enseignement vit à nouveau une période tumultueuse comme bien souvent après des élections régionales.

Des modifications constantes du règlement d'ordre intérieur (ROI) font que les conseils de participation, la commission paritaire locale (Copaloc) et le Pouvoir organisateur doivent se réunir pour les avaliser avant d'en faire part aux parents et par corollaire aux enfants : procédures en cas d'exclusion d'un élève, en cas de harcèlement et/ou cyberharcèlement, l'interdiction de fumer et vapoter au sein de l'école et à moins de 10 mètres de l'établissement scolaire... Et pour la prochaine rentrée scolaire, ce sera pour les élèves l'interdiction des GSM, smartphones, tablettes au sein de l'école sauf à des fins pédagogiques ou pour des aménagements raisonnables.

Le statut des enseignants risque d'être fortement modifié : suppression de la nomination qui représente une sécurité certaine pour l'emploi. Donner un CDI aux jeunes enseignants accompagné d'une revalorisation salariale est en cours d'analyse et devrait faire l'objet de consultations indispensables à divers niveaux.

L'évaluation des enseignants fait aussi réagir ceux-ci (qui l'effectuera, de quelle manière, à quelle période ?). Toutefois, il faut savoir que la majorité du corps professoral est déjà bien entrée dans le concept du Pacte d'Excellence et dans les objectifs du Plan de Pilotage qui est spécifique pour chaque école.

Le recul de l'âge de la pension, l'adaptation des mises en disponibilité précédant la mise à la pension sont aussi des éléments qui inquiètent à juste titre institutrices, instituteurs et maîtres spéciaux. La fin de carrière subit ainsi de fortes mutations à l'image de ce qui se passe dans d'autres secteurs.

La problématique de l'encadrement des élèves durant le temps de midi ainsi qu'avant et après les cours est primordiale et nécessite de veiller à avoir des animateurs(trices)/éducateurs(trices) formés(es) à cet effet. Les opérateurs travaillant sur notre commune sont efficaces et expérimentés. Néanmoins, en cas d'absence de membres de ce personnel, trouver des remplaçants(es) disponibles et compétents s'avère très complexe.

Malgré les multiples incertitudes concernant leur avenir, les enseignants(es) continuent à donner avec entrain et professionnalisme les apprentissages de base à leurs élèves. Qu'ils(elles) en soient remerciés(es) !

Guy Wautelet

Echevin de l'Enseignement et de la Famille

LE CONSEIL COMMUNAL EN BREF...

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 AVRIL 2025

- Patrimoine – Avenant au bail relatif à l'infrastructure footballistique de Lausprelle au profit de l'A.S.B.L. Gerpinnes Sports – Durée.
- Propriétés communales – Prêt à usage d'une partie de l'immeuble sis à Gerpinnes, rue Bernard, 13 au profit de L'A.S.B.L. SAJAD.
- Patrimoine communal – Reprise de gestion de la salle Brasseur – Décision.
- Marchés publics – Achat d'un chariot élévateur – Approbation des conditions et du mode de passation
- Environnement – Convention de mise à disposition de données biologiques du DEMNA.

Les décisions du conseil communal peuvent être consultées sur notre site : www.gerpinnes.be.

SOMMAIRE

Le mot de l'échevin	3	Des nouvelles de nos écoles	7	Travaux	14
Le conseil communal en bref	3	Culture	8	Maison de la laïcité	16
Services communaux	4	Accueil temps libre		Fête nationale	17
Collège : permanences	4	Plan de cohésion sociale	9	Opinion des groupes politiques	18
CPAS	5	Environnement	12		
Avis à la population	5	Agenda	13		

SERVICES COMMUNAUX

Modifications des horaires des services communaux

Maison communale – services administratifs - 11, avenue Astrid à Gerpinnes - Tél : 071/50.90.00

Horaire à partir du 01/04/2025	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin de 8h30 à 12h	Uniquement Sur RV	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	*Service citoyenneté ouvert de 9h30 à 11h30
Après-midi de 13h30 à 16h	Ouvert	Service citoyenneté ouvert Autres uniquement sur RV	Ouvert jusqu'à 19h pour service citoyenneté	Fermé	Uniquement sur RV	

* Uniquement les 1er et 3e samedis du mois (fermé le 01/11 et pendant juillet-août)

ATTENTION : Aucune demande concernant les dossiers état civil ou étrangers n'est prise en charge lors de cette permanence du samedi

Vous désirez faire paraître une information dans le prochain bulletin communal ? Faites-la parvenir par mail à Katia Sguario (ks-guario@gerpinnes.be), **avant le 25 juillet**. Prochaine parution le **1er septembre**.

Pour les encarts publicitaires, veuillez prendre contact avec Monsieur Eric Vansteenwinckel au 0498/53.88.48.

MEMBRES DU COLLÈGE : PERMANENCES



Julien MATAGNE

Bourgmestre
0477/65.72.15
jmatagne@gerpinnes.be

Finances – activités économiques – ressources humaines – communication – police administrative – sécurité – urbanisme – aménagement du territoire – développement rural – patrimoine – fabrique d'église et laïcité



Julien HERMAN

Échevin
rue Léon Bockoltz, 18 à Gerpinnes
0479/41.13.06
jherman@gerpinnes.be

Culture – Folklore – participation citoyenne – environnement propreté publique – transition écologique – énergies – numérique – état civil – population



Guy WAUTELET

Échevin
rue Alfred Thiébaud, 22 à Gerpinnes
0476/38.54.31
gwautelet@gerpinnes.be

Enseignement – accueil temps libre – famille – droits humains – plan de cohésion sociale : petite enfance aux seniors – jubilaires – associations patriotiques



Christine LAURENT

Échevine
rue Principale, 8 à Fromiée
0475/37.34.08
claurent@gerpinnes.be

Travaux – service travaux – travaux publics – salles communales – cimetières



Isabelle DAILLY

Échevine
rue Amand Dancart, 9 à Gerpinnes
0475/77.95.30
idailly@gerpinnes.be

Mobilité – sécurité routière – santé – loisirs – activités plein air – tourisme



Carine BOLLE

Échevine
rue de Châtelet, 5 - 0476/75.29.79
cbolle@gerpinnes.be

Vie associative – sports – festivités – mouvements de jeunesse – cadre de vie – agriculture – nature et forêts – bien-être animal



Isabelle DELISEE

Présidente du CPAS
0474/77.98.53
isabelle.delisee@cpasgerpinnes.be

Affaires sociales – accueil petite enfance – emploi – logement

CPAS

NOUVEAUTÉ**pour les permanences juridiques !**

Désormais, nos permanences juridiques se dérouleront en présentiel pour mieux vous accompagner dans vos démarches.

Quand ? Le premier mercredi du mois

Horaires : de 13h00 à 15h30

Lieu : CPAS de Gerpinnes : rue des Ecoles 31 à 6280 Acoz

Un avocat sera sur place pour répondre à vos questions et vous offrir une assistance juridique de première ligne.

Plus d'infos : contactez-nous directement au 071/50.29.11

La Sambrienne**Comité consultatif****des locataires et propriétaires.**

- Claude Quairiaux : membre
E-mail : claudc.cclp.6280@hotmail.com
- Christelle Marie Fauvergenne: membre
E-mail : cclp6280christelle@gmail.com
- Maryse Remacle : membre
E-mail : cclp6280.remacle@hotmail.com

PERMANENCES SOCIALES**SPF Sécurité sociale (vierge noire)**

Chaque 2^{ème} mardi du mois à 13h00 sur rendez-vous uniquement au 1765

ONP (Office National des Pensions)

Le deuxième mardi du mois de 9h à 11h

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS EST OBLIGATOIRE – LES PERSONNES NON INSCRITES NE POURRONT PAS ÊTRE RECUES.

Les rendez-vous doivent être pris uniquement au numéro 071.50.90.11/12

Vous pouvez contacter le service pensions via :

- Mypension.be (information en ligne disponible en permanence).
- Le numéro spécial pensions 1765.
- Le formulaire de contact sur www.sfpd.be
- Ou par écrit : service fédéral des pensions – Esplanade de l'Europe, 1 – 1060 Bruxelles

A.L.E (Agence locale pour l'emploi)**Permanences ALE**

Mardi, mercredi : 9h-12h et 14h-16h

(Jusqu'à 15h juillet et août)

Jeudi et vendredi sur rendez-vous.

Collaboratrice ALE :

Corine Giarger - 28, rue des Ecoles
Gerpinnes (Acoz) - 0478/04.05.84.

ale@gerpinnes.be

AVIS À LA POPULATION**Festivités du 21 juillet**

Le souvenir de nos aînés, de la patrie et de la liberté sera une nouvelle fois célébré le 21 juillet prochain. À Gerpinnes, comme partout en Belgique, le drapeau national tricolore flottera fièrement au rythme d'un vent estival léger, symbole de notre unité et de notre fierté.

En commémorant l'anniversaire de l'indépendance du peuple belge, nous réaffirmons notre attachement aux valeurs fondatrices de notre pays et notre aspiration à un rapprochement toujours plus fort entre les différentes communautés qui le composent.

La cérémonie débutera à 10h30 par une messe et un Te Deum. Un dépôt de fleurs aux monuments aux morts et aux déportés précédera le discours officiel et le verre de l'amitié, qui se tiendront vers 11h30 à l'administration communale.

Nous espérons vous y voir nombreux pour partager ensemble ce moment de mémoire et d'unité.

Déplacement au Mémorial Van Damme le vendredi 22 août 2025

Comme chaque année, la commune de Gerpinnes organise un déplacement au Mémorial Van Damme. Les places sont réservées en tribune 4, bloc G, près du saut à la perche et de la ligne de départ des épreuves de sprint.

Départ de Gerpinnes à 16h00, parking place des Libertés. Après l'animation musicale et le feu d'artifice, retour vers 00h30 à Gerpinnes

Offre limitée à 50 places.

Adultes : 28 euros – Etudiants : 10 euros (transport compris !)

Réservations avant le 31 juillet auprès de : ksguario@gerpinnes.be – 0477/85.45.81.



Mérite culturel : appel à candidature



Cette année encore, la commune de Gerpinnes décernera le prix du mérite culturel.

Merci de soumettre vos candidatures, **avant le 30 juillet**, à l'échevin

de la culture, Julien Herman, avenue Astrid 11, 6280 Gerpinnes ;

courriel : culture@gerpinnes.be

Mérite sportif : appel à candidature

En 2025, la commune de Gerpinnes décernera, pour les performances accomplies entre le 1er juin 2024 et le 30 septembre 2025, les distinctions suivantes :

- Prix du mérite sportif
- Prix de l'espoir
- Prix de l'équipe sportive
- Prix du sportif handisport
- Prix de l'équipe sportive handisport
- Prix pour l'arbitre en individuel
- Trophée du comitard



Les comités, entraîneurs, journalistes, sympathisants sont invités à proposer leurs candidatures.

Merci de soumettre vos candidatures et propositions à l'échevine des sports, Carine Bolle, avenue Astrid 11, 6280 Gerpinnes, courriel : cbolle@gerpinnes.be **pour le 1e octobre 2025 au plus tard.**

Accueil des nouveaux habitants

Vous habitez dans l'entité de Gerpinnes depuis peu (**inscription dans la commune entre le 01/10/2024 et le 30/09/2025**) et vous souhaitez mieux la découvrir. C'est dans cette optique que le collège communal, les conseillers communaux et du CPAS vous invitent **le vendredi 17 octobre à 19h00** à la maison de village des Flaches, rue Paganetti (parking à proximité).

Lors de cette soirée conviviale, vous pourrez rencontrer des élus et des représentants du centre culturel, du syndicat d'initiative, du plan de cohésion sociale, de l'accueil temps libre, de la police, du service environnement, du conseil consultatif des seniors, du conseil communal des enfants....

Ceux-ci vous donneront des renseignements concernant les associations locales, les commerces, les clubs sportifs, la culture, le tourisme, l'enseignement, les maisons de village, l'urbanisme, l'environnement, le service « travaux », les produits locaux...

Ensuite, vous pourrez discuter avec les divers intervenants en prenant le verre de l'amitié accompagné de produits du terroir. Vous aurez aussi l'opportunité de découvrir des folders et livrets vantant différents aspects de Gerpinnes.

Dans un souci de bonne organisation, nous vous remercions de confirmer votre présence **avant le 15 octobre 2025** en envoyant un mail à l'échevin de la famille (gwautelet@gerpinnes.be) ou en téléphonant au 071/50.90.05



Les Noces de Brillant, de Diamant et d'Or

Elles seront célébrées le dimanche 28 septembre 2025. De façon à permettre un temps de midi au restaurant ou à la maison en toute décontraction, une nouvelle organisation a été planifiée.

Les couples jubilaires ainsi que les membres de leur famille seront reçus officiellement à 9h30 par l'Administration communale à la salle des fêtes de Gerpinnes, juste en face de l'église.

Une messe sera chantée à 11h en l'église Saint Michel de Gerpinnes. Une cérémonie sera organisée à 11h30 par la maison de la laïcité, Place Maurice Brasseur 3 à Loverval.

Après la cérémonie officielle ainsi qu'après la messe et l'accueil à la maison de la laïcité, des rafraîchissements seront offerts par l'Administration communale dans la salle des fêtes de Gerpinnes.

En vue de l'organisation de ces différentes cérémonies, les jubilaires seront contactés durant le mois d'août par la commune.

Pensons à nos animaux avant de partir en vacances

Nous vivons à une époque où tout est planifié :

les vacances, les réservations d'hôtel, les voyages organisés...

Et pourtant, dans toute cette organisation bien huilée, il arrive encore trop souvent que l'on oublie un élément essentiel : prévoir une solution pour notre animal de compagnie. Lui aussi fait partie du voyage... ou du moins, il mérite que l'on anticipe sérieusement son bien-être en notre absence.

Il existe des solutions simples et accessibles :

- des pensions spécialisées, encadrées par des professionnels ;
- le gardiennage à domicile assuré par des proches ou des voisins de confiance ;
- des échanges de garde entre familles ou propriétaires d'animaux...

L'abandon n'est ni une nécessité, ni une facilité. C'est un choix injustifiable, un acte de lâcheté.

Avant de songer à une telle extrémité, réfléchissez : il existe toujours une alternative responsable.

Faisons preuve de respect, d'humanité et d'engagement.

Votre animal vous fait confiance. Il partage votre quotidien, vos joies, vos habitudes.

C'est un membre à part entière de votre famille.



Aux membres du Magnolia

Cette année nous déplorons la perte de deux membres de notre ASBL « Le Magnolia ». Monsieur Michel Delculée, Vice-Président et Monsieur Alain Pettens, notre dévoué Trésorier. Par conséquent il ne nous est plus possible de poursuivre notre association. Lors de notre AG, nous nous verrons dans l'obligation de dissoudre l'ASBL.

A partir du mois de septembre 2025 nous arrêtons « Le Magnolia ». Nous remercions tous les membres qui nous étaient fidèles depuis de nombreuses années, de même que les comités qui œuvraient au bon déroulement de leurs sections.



Président Fédéral

Illuminez le cœur d'un enfant en lui octroyant une bulle de bonheur



Devenir famille de parrainage est un projet citoyen et bénévole qui consiste à permettre à un enfant de construire une relation épanouissante avec des adultes de référence.

Le lien entre l'enfant et sa famille de parrainage s'alimente au travers de rencontres régulières qui perdurent dans le temps.

Le parrainage représente une bulle de bonheur pour des enfants qui sont confiés à des institutions de l'Aide à la Jeunesse ou qui vivent dans leur famille.

Les prises en charge de l'enfant sont établies selon les disponibilités et les besoins de chacun.

Vous vivez seul, en couple ou en famille et vous avez envie de devenir famille de parrainage, alors contactez-nous :

Service de parrainage « Parrain & moi » par mail à servicedeparrainage@humani.be ou au 071/92.39.58. »



DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

La pédagogie du chef-d'œuvre pratiquée à l'école Henri Deglume

Alors que chaque projet enclenche en général l'activité de toute la classe, les chefs-d'œuvre interactifs transdisciplinaires sont des réalisations individuelles ou en petits groupes qui revêtent un caractère social en ce sens qu'elles sont certes construites avec les autres mais faites pour instruire une classe.

Le programme scolaire, trop souvent un but en soi, devient ainsi un moyen d'apprentissage que chaque enfant souhaite acquérir pour bien faire son Chef-d'œuvre. Celui-ci donne donc du sens et du dynamisme aux apprentissages de base. Les difficultés rencontrées impliquent un effort, une adaptation, une persévérance... qualités indispensables dans la vie quotidienne.

Outre les nouvelles compétences du programme scolaire qui y sont apportées au fil des années, l'enfant développe une reconnaissance positive de sa personne, s'engage dans les tâches scolaires dans lesquelles il trouve du sens, développe des relations entre pairs épanouissantes, affronte l'erreur et l'échec pour lesquels il trouve des solutions.



Après les questionnements, les recherches, les écrits,... place à la créativité.

Inscription obligatoire pour toutes ces activités, nombre limité de participants.



► à partir de 4 ans

Spectacle

JEAN DE LA LUNE

Mercredi 17 septembre à 15h.

Seul habitant de la Lune, Jean s'ennuie un peu. Perché là-haut dans le ciel, il aimerait descendre sur la Terre pour s'amuser avec les humains. Soudain, une comète qui passait par là le frôle. Sans hésiter, Jean s'y accroche et atterrit sur notre planète. Mais sa venue déclenche la panique et, bien vite, soldats et policiers sont envoyés pour rétablir l'ordre.

ENTRÉE | 6 €/enfant | 8 €/adulte

► +3 à 12 ans

Stage

LA MUSIQUE

Du lundi 7 au vendredi 11 juillet.

Durant ce stage, les enfants vivront une expérience ludique et enrichissante sur le thème de la musique.

Des activités complètes et variées où ils seront invités à découvrir les différents instruments de musique, à inventer leur propre instrument et créer une chanson. En collaboration avec la Province de Hainaut.

PARTICIPATION | 70 €/premier enfant | 50 €/frère ou sœur

► +3 à 12 ans

Stage

À LA DÉCOUVERTE DE SON PATRIMOINE

Du lundi 4 au vendredi 8 août.

Une semaine pour découvrir tout en s'amusant les richesses naturelles et patrimoniales de Gerpinnes. Dessins, photo, sculpture et balades seront au programme pour créer des moments d'amusement !

Horaire : de 9h00 à 16h00 (Possibilité de garderie)

PARTICIPATION | 70 €/premier enfant | 50 €/frère ou sœur

► +15 à 20 ans

Atelier

ATELIERS SLAM

Les 20 septembre de 10h à 12h, le 11 octobre de 10h à 12h, le 15 novembre de 10h à 12h, le 29 novembre de 16h à 18h et représentation le 29 novembre de 18h à 20h.

Dans le cadre du Festival 100% Rural, nous proposons 4 séances itinérantes entre Florennes, Walcourt et Gerpinnes pour découvrir ou approfondir l'art du slam. Le 29 novembre, lors de la clôture du Festival 100% Rural, les slameurs en herbe monteront sur scène pour partager leurs créations avec le public.

PARTICIPATION | 30 €/la session complète



► +1 à 3 ans

Atelier

ATELIER PARENTS-BÉBÉ

Dimanche 7 septembre de 9h à 11h.

Envie de partager un moment privilégié avec votre p'tit bout âgé de 1 à 3 ans et de rencontrer d'autres parents ? Le Centre culturel de Gerpinnes organise des ateliers en duo ou trio autour de la découverte culturelle.

PARTICIPATION | 10 €/par duo

► adultes / +16 ans

Atelier

ATELIERS D'ÉCRITURE - RÉCIT DE VIE

Les jeudis 11 et 25 septembre, 9 octobre, 6, 20 et 27 novembre, 4 et 11 décembre de 18h à 21h.

A travers ces ateliers, les participants seront invités à emprunter des chemins d'écriture ludiques, poétiques et étonnants sur le thème « La place des femmes ». C'est Amandine Gillain, poétesse, slameuse, formatrice, animatrice, tisseuse de liens, magicienne des mots et des âmes qui vous accompagnera dans ces ateliers. Un cursus d'ateliers, ouvert à tou.te.s. Les récits seront collectés dans un livret.

PARTICIPATION | 60 €/la session complète

► +8 à 11 ans

Atelier

ATELIER THÉÂTRE

Les samedis 20 et 27 septembre, 11 octobre, 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre, 10 et 31 janvier, 7 février, 7, 14, 21 et 28 mars, 11, 18 et 23 avril. Spectacle le 24 avril.

Un atelier pour apprendre à s'exprimer avec aisance, à se sentir bien dans son corps, à utiliser les espaces et travailler des émotions... pour déboucher sur une représentation tout public le 24 avril.

PARTICIPATION | 70 €/la session complète

► +9 à 12 ans

Atelier

LES MERCREDIS CRÉATIFS

Les mercredis 24 septembre, 1er et 15 octobre, 5, 12, 19 et 26 novembre et 3 décembre de 14h à 16h.

Rendez-vous les mercredis au Centre culturel pour passer en moment créatif autour de l'art sous toutes ses formes. Peinture, dessins, l'art dans la nature, le scrapbooking, les enfants toucheront à tout pour s'amuser et éveiller leur créativité.

PARTICIPATION | 35 €

► adultes

Atelier

ATELIER PHOTO - DÉBUTANT

Du 23 septembre au 26 mai et 16 mardis de 18h à 20h.

Un atelier complet de 16 cours conçu pour les débutants et les amateurs soucieux de faire de meilleures images.

PARTICIPATION | 120 €/la session complète

APPEL AUX ARTISTES

Vous habitez Gerpinnes et vous avez envie de participer et d'exposer vos œuvres et créations lors d'une exposition au Centre culturel de Gerpinnes ? Envoyez vite votre demande de participation sur www.gerpinnes.tv et faites partie de l'exposition « À la découverte des Artistes Amateurs de l'entité ».

Centre culturel de Gerpinnes asbl

Rue de Villers 61 - 6280 Lausprelle

www.gerpinnes.tv - info@gerpinnes.tv - 071/50 11 64

N° d'entreprise 0414.076.766 - IBAN BE74 0012 5179 5407

RPM Tribunal de l'Entreprise du Hainaut - Division de Charleroi



CONFÉRENCE SENIORS



Le PCs organise une conférence sur le thème de la maltraitance des aînés.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- les différentes formes de maltraitance ;
- les raisons du silence qui l'entoure ;
- le service de lutte ;
- une séance de questions/réponses.

Nous vous attendons nombreux le 15 septembre à 14h30, à la salle du conseil communal (Avenue Astrid 11, 6280 Gerpinnes).

Pour toutes informations, contacter le PCs au 071 50 90 20

LES JARDINIERS D'AUJÈTE



Vous aimez la nature et souhaitez vous investir dans un projet de potager collectif ? Le plan de cohésion sociale vous offre la possibilité de le faire !

Situé au centre de Gerpinnes, ce projet s'adresse à toute personne, débutante ou confirmée, qui a envie de cultiver ses propres légumes et de partager des moments de convivialité et de bonne humeur. La commune met à disposition un terrain et des outils pour ceux qui n'ont pas d'espace pour le faire.

Il reste quelques parcelles libres pour rejoindre ce projet. Donc, n'hésitez pas à nous contacter et devenez un-e jardinier-ère en herbe !

❶ Plan de Cohésion sociale - 071/50.90.24 - pcs@gerpinnes.be

COURS INFORMATIQUE SENIORS

Vous avez acheté un ordinateur/une tablette/un smartphone et vous désirez apprendre à l'/les utiliser ? Ne vous inquiétez pas ! Nous organisons des cours d'initiation et des cours de perfectionnement spécialement conçus pour les seniors gerpinnois. Ces cours vous permettront d'acquérir les outils et les connaissances pour maîtriser Internet, Word, Android... et ainsi rester en contact avec votre environnement. Vous serez accompagné-e par des formateur-ric-e seniors bénévoles et une formatrice expérimentée, pour vous assurer une formation complète et adaptée à vos besoins. Alors n'hésitez plus et inscrivez-vous !

Cours d'initiation les jeudis de 9h à 12h.

⌚ Cours de perfectionnement les mardis de 9h à 12h.

Cours « Smartphones & tablettes » les vendredis de 9h à 12h.

Entraide informatique 1x/mois de 13h30 à 15h30.

👉 Caution de 20 € restituée en cas de présence assidue aux cours.

📍 Salle couture - rue Edmond Schmidt (derrière habitation n°1) à Gerpinnes.

❶ Inscription : PCs - 071/50.90.24 - pcs@gerpinnes.be

BUDGET PARTICIPATIF



Vous avez toujours voulu améliorer votre quartier ou proposer quelque chose d'innovant pour les habitants de Gerpinnes ? Alors, le budget participatif est fait pour vous !

Vous avez jusqu'au 22/08/2025 pour proposer un projet qui pourrait améliorer le quotidien des habitants de votre quartier ou des Gerpinnois.

Pour déposer un projet, il vous suffit de vous rendre sur : <https://participation.frw.be/fr-BE/folders/gerpinnes> ou à l'administration communale, au PCS, afin de recevoir un formulaire papier.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le PCS au 071 50 90 21.

Concours photo

LE MONDE AGRICOLE À GERPINNES



Comment participer:

Les photos doivent illustrer la richesse et la diversité du monde agricole à Gerpinnes, à travers ses paysages, ses savoir-faire, ses acteurs et ses traditions.....

- Maximum 3 clichés, couleur ou noir et blanc.
- Caractéristiques techniques requises: Format JPEG ou PDF
- Résolution minimale : 150 DPI
- Envoyez-nous vos fichiers via Wetransfer à culture@gerpinnes.be
- **Nouveau : les photos seront recadrées par notre graphiste**
- Les photos doivent nous parvenir **pour le 8 août au plus tard**. Les candidats sélectionnés seront personnellement avertis

Infos:
Service culture
071/50.90.01
culture@gerpinnes.be



Une organisation de l'échevinat de la culture de la commune de Gerpinnes



ATHÉNÉE ROYAL



RENÉ MAGRITTE

16, rue du Collège - 6200 Châtelet | 071/38.05.69



BEURSKENS
ROOFING EXPERT

Depuis 2017

CHARPENTES • TOITURES
PLATEFORMES • ZINGUERIE
ISOLATION
BARDAGES CHEMINÉES

*Un service de qualité,
né d'un véritable
savoir-faire*

0483 408 281

infos@beurskens-toiture.be



ECOLOR
PEINTURE & DÉCORATION

www.ecolorinfo.be

Simon Hanus

+32 (0) 473/97.37.59

ecolor.decoration@gmail.com

- Tous types de travaux de peinture int/ext.
- Revêtements muraux et sol, aménagement d'espace etc.



**Pascal
STOCCO**

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
MISE EN CONFORMITÉ
RÉNOVATION INTÉRIEURE
COACHING TRAVAUX
POÊLES À PELLETS

Allée Chanteclair 22
6280 Gerpinnes

0472 18 24 85

stoccopascal@gmail.com

www.stoccopascal.be

TVA: BE 0837.511.955

www.stoccopascal.be

Calendriers des différentes collectes de déchets ménagers



Les collectes hebdomadaires des déchets résiduels et fermentescibles :

Les collectes hebdomadaires des immondices (conteneur gris) et des déchets organiques (conteneur vert) sont fixées au **mar-**

di pour tous les villages de l'entité gerpinnoise.

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Juillet	Août	Septembre
Papiers et cartons/verres	Le 15	Le 12	Le 9
Sacs PMC	Le 1, le 15 et le 29	Le 12 et le 26	Le 9 et le 23

Dépôts volontaires aux recyparcs

Le recyparc de Gerpinnes est situé :

Rue J.J. Piret à Joncret.

Les recyparcs de Montigny-le-Tilleul et de Charleroi II (Ransart) accueillent les petites et moyennes entreprises (PME) de la zone Tibi. Les autres recyparcs restent accessibles uniquement aux particuliers (adresses disponibles sur le site de l'intercommunale).

Horaire des recyparcs :

Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00* - Le samedi de 09h15 à 17h30*

*** Il s'agit de l'heure de dernière entrée. La fermeture du parc a lieu 15 minutes après l'heure de dernière entrée.**

Pas de transport ?

- Collecte gratuite et à domicile d'objets et encombrants en bon ou mauvais état : La Ressourcerie du Val de Sambre : 071/47.57.57.
- Service à domicile pour les particuliers : Le taxi-déchets : 0800/94.234 (service payant)

Déclarer sa borne de recharge pour véhicules électriques

Vous avez récemment installé une borne de recharge pour votre véhicule électrique ou avez déjà une borne de recharge à votre domicile, assurez-vous que celle-ci a bien été déclarée auprès d'ORES.

Le placement d'une borne de recharge à domicile double en moyenne la consommation électrique globale sur votre compteur. De plus, si les bornes de recharge fleurissent dans votre quartier et que tout le monde les utilise au même moment, le risque de congestion du réseau électrique est important.

En déclarant votre borne de recharge, vous contribuez à :

- Garantir un approvisionnement en électricité suffisant pour pouvoir recharger.
- Fournir l'information nécessaire à ORES pour nous permettre d'agir pour l'équilibre du réseau en anticipant les pics de consommation et d'identifier les travaux de renforcement là où cela s'avère nécessaire.

Déclarer votre borne de recharge est une obligation légale imposée par le Décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité. Toute installation ou désinstallation de borne de recharge doit être signalée à votre gestionnaire de réseau, ORES.

Vous avez confié les travaux d'installation à un électricien ou à une société, vérifiez auprès d'eux si la borne a bien été déclarée. Si ce n'est pas le cas, rendez-vous sur le site d'ORES pour déclarer votre borne de recharge : <https://www.ores.be/particulier/declarer-borne>



Protégeons nos hérissons : rappel sur l'usage des robots tondeuses

Avec l'arrivée des beaux jours, les jardins reprennent vie... et nos petits compagnons nocturnes aussi ! Le hérisson, espèce protégée en Belgique, est particulièrement actif entre le coucher et le lever du soleil. Malheureusement, les robots tondeuses programmés durant la nuit ou tôt le matin représentent un véritable danger pour ces animaux, qui se déplacent lentement et se mettent en boule en cas de danger.

Afin de préserver la biodiversité et de limiter les nuisances sonores, **il est strictement interdit d'utiliser des robots tondeuses**

entre 20h et 10h, tous les jours de la semaine.

/!\ En cas de non-respect, une **amende administrative pouvant aller jusqu'à 350 €** peut être infligée, conformément à l'article L1122-33 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Ce geste simple contribue à la protection de la faune locale et à la tranquillité de votre voisinage.



Halte à la prolifération des espèces exotiques envahissantes !

Connaissez-vous les espèces exotiques envahissantes ? Il s'agit de plantes et d'animaux qui ont été introduits par l'homme, bien loin de leur aire de distribution d'origine, qui se sont acclimatés et qui ont colonisé les milieux naturels.



Afin de pouvoir aider ceux qui agissent constamment à réduire la présence de ces espèces, participez à la campagne de surveillance des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques et rivulaire !



Vous possédez une mare, un étang, ou vous vivez à proximité d'un cours d'eau et vous voulez vous assurer que les plantes qui s'y trouvent sont sans danger pour la biodiversité locale ? Vous avez repéré la présence d'écrevisses ?

Alors scanner le QRcode et remplissez le formulaire.

Le Contrat de Rivière vous contactera pour réaliser gratuitement un inventaire du site ! Vous pouvez également prendre contact avec le Contrat de Rivière Sambre et Affluents via leur site internet www.crsambre.be ou via leur adresse mail info@crsambre.be



MARCHE
CONTRE LE CANCER DU SEIN
12.10.2025
AU DÉPART DE GOUGNIES

AGENDA

AOÛT

17-08-25

Marche ADEPS

Départ Salle Martin Bratanov - A partir de 8h
Bar et petite restauration (pains saucisses)
Rens : Ch. Laurent : 0475/37.34.08

SEPTEMBRE

06-09-25

Journée du chien

M.A.H.
Rue de Villers, 251 - Gerpinnes
A partir de 10h
Démonstration de différentes disciplines
Initiation gratuite au cours d'obéissance avec votre chien.
Bar et petite restauration toute la journée - parking aisé.
Rens : 0495/23.01.11

28-09-25

Concours IGP

M.A.H.
Rue de Villers, 251 - Gerpinnes
De 8h00 à 17h00
Programme International pour Chiens d'Utilité
3 disciplines : pistage, obéissance et défense
Rens : 0495/23.01.11

OCTOBRE

12-10-25

Test de comportement social

M.A.H.
Rue de Villers, 251
Gerpinnes
De 10h00 à 17h00
Pour tous les chiens âgés de plus de 9 mois.
Brevet 4B. Concours d'obéissance.
Rens : 0495/23.01.11

CONFÉRENCE

Le 02/10/2025 à 19h00



Diabète et sexualité

Par le Dr Wildschutz



Pose d'un nouvel escalier à l'école de Gougnyes.



Remplacement du plancher du chalet de Fro-miée.



Rénovation de la porte d'entrée de la maison communale.



Accrochage de l'expo photo dans la cour de la maison communale.



Pose d'un filet de protection sur la tour de la maison communale.



Aménagement du parterre fleuri à la maison communale.



DONATI

FUNÉRAILLES

- Organisation complète de funérailles - Caveaux & monuments - Convention funéraire - Dernières volontés -



47, RUE DE VILLERS
6010 COUILLET

071/50.16.06
0498/57.87.80

25, AVENUE ALBERT 1^{er}
6280 GERPINNES

Ouvert
du mardi
au dimanche
de 10h00 à 19h00
Fermé le lundi



Dégustation possible en terrasse

0496/72.56.13 - 0471/21.75.10
Rue de Moncheret 2 - 6280 AGOZ
contact@lacheveriedumoulin.be



A Rudy
André srl
& fils

Construction
Transformation
Rénovation



ANDRÉ Rudy & Fils SRL

Rue de Morialmé 20 • B-5621 Thy-le-Bauduin

GSM 0472 34 39 59

Tél./Fax 071 65 15 66

andre.rudy@skynet.be

TVA: BE 0896 750 944



Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux
et achats !



NOS ACTIVITES PERMANENTES :

Cours d'italien : cours pour débutants

Responsable : Renata Simonato

renatasimonato@hotmail.com – 071/65.57.90

Horaire : le lundi de 13h30 à 15h00

But de l'activité : savoir comprendre et se faire comprendre en italien, conversation courante. On se base sur des textes, sur des situations vécues lors de vacances et si nécessaire révision des points de grammaire et conjugaison oubliés.

Cours d'anglais : cours faux débutants

Responsable : Françoise Romagnolo

frroma@hotmail.com – 0485/45.21.16

Horaire : le mardi de 14h30 à 16h00

But de l'activité : rafraîchir les connaissances de la langue, révision de la grammaire et de la conjugaison - Favoriser les compétences et la production orale – Mise en confiance : on est là pour apprendre, s'améliorer dans une ambiance conviviale – Mise en pratique autour d'un thème, d'une anecdote, dialogues et partage d'opinions.

Table de conversation Anglais

Responsable : Fabrice Primerano

primeranofabrice@gmail.com – 0476/33.18.17

Horaire : le mercredi de 18h30 à 20h00

But de l'activité : avec des connaissances de base en anglais, pratiquer cette langue en toute convivialité, sans complexe et quel que soit votre niveau. La grammaire et le vocabulaire ne seront abordés que si nécessaire, pour éclaircir des notions moins bien comprises. Tout le monde est le bienvenu, même les étudiants qui pourront mettre en pratique leurs connaissances de la langue sans crainte de jugement et sans cotation.

Cours de gym du dos

Responsable : Françoise Vanden Noortgate

vdnster@gmail.com – 0497/82.71.99

Horaire : le mardi de 9h30 à 11h00 – le jeudi de 16h15 à 17h45

But de l'activité : cours spécifiques dispensés par une Kinésithérapeute.

Ils s'adressent plus spécifiquement aux personnes souffrant du dos et voulant reconquérir une vie fonctionnelle plus appropriée mais également à toutes personnes désirant prendre soin de son dos en général. Ces cours sont donc pensés en fonction de chaque participant et dans le respect des positions et musculations se rapportant au mieux au fonctionnement analytique du dos. Le cours comprend 1 heure d'exercices et 20 minutes de relaxation.

Scrabble

Responsable : Guy-Luc Caupain – 0474/49.89.99

Horaire : le mardi de 14h00 à ... (adaptation éventuelle avec les participants)

But de l'activité : ludique

Café littéraire

Responsable : Michèle Sohet

michele.sohet@skynet.be 0477/50.57.31

Horaire : 3e vendredi du mois à 14h30

But de l'activité : réunion à laquelle un membre apporte un livre apprécié qu'il soit littérature ancienne ou contemporaine, française ou étrangère afin de le présenter et en lire quelques extraits. Des discussions et échanges d'idées s'en suivent.

Jeux de société

Responsables : Christine Semal – Alain Guesse

m.christinesemal@gmail.com – 0476/91.08.35

guessealain@hotmail.com – 0476/82.46.32

Horaire : le 3e vendredi du mois de 19h00 à... (adaptation éventuelle avec les participants)

But de l'activité : ludique

Marche nordique

Responsable : Alain Capouillet

alain.capouillet@skynet.be – 071/59.51.15

Horaire : deux séances par semaine. Le mardi après-midi : séance courte de 4,5 à 5km avec allure adaptée au groupe. +/- 1h30. Le dimanche matin : séance plus longue de 8 à 10km avec une allure plus soutenue et toujours adaptée au groupe. +/- 2h00 à 2h15. Les séances se déroulent sur des sites variés dans la région de Gerpinnes. Elles contiennent 3 étapes : échauffement, marche, étirements.

Cours de Yoga

Responsable : Philippe Geenens

philippe.geenens@gmail.com – 0473/88.81.80

Horaire : le lundi de 18h00 à 19h00

But de l'activité : il s'agit de s'adonner à une activité physique lente et douce qui favorise l'hygiène corporelle et la détente mentale. La séance des postures est guidée calmement et pratiquée en synchronicité. L'objectif principal de la séance est simplement que chacun se sente bien, mieux à la fin qu'au commencement, et que ce bien être, cette détente laisse incidemment des traces jusqu'à la suivante.

Condition et frais de participation aux activités permanentes :

1. Être membre de la maison de la laïcité de l'entité de Gerpinnes. Cotisation annuelle 10 €
2. Payer : 5 € par séance pour le cours d'italien – le cours d'anglais – la table de conversation en anglais – le cours de gym du dos (**les cours de langue et la table de conversation en anglais sont gratuits pour les étudiants**)
2,50 € par séance pour le cours de Yoga et pour la marche nordique
2 € par séance pour le café littéraire
1 € par séance pour le Scrabble et les jeux de société.

Si vous souhaitez un complément d'information, sur l'une ou l'autre activité permanente, nous vous invitons à prendre contact avec le responsable de l'activité concernée.

Notre agenda à partir de septembre n'étant pas encore fixé, vous pourrez trouver toutes les informations sur notre site www.laicite-gerpinnes.be. Vous pouvez aussi nous contacter par e-mail : info@laicite-gerpinnes.be ou par téléphone : G. De Stercke 0495/77.31.29

Fête nationale

Le 21 juillet

Cour de la commune

🍷 BARBECUE 3 VIANDES - 20€

🍷 ASSIETTE ENFANTS - 15€

SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT

13h30
—
23h

JEUX POUR ENFANTS
GROUPES DE MUSIQUES LOCAUX

- **Système D**
- **Flo Rockers**

Gratuit

Infos et réservations



0477 85 45 41



culture@gerpinnes.be





Rendez-vous le 5 octobre 2025 dans le cadre des journées « Entreprises » à Gerpinnes

Voici une décennie que nous avons initié le redéploiement des installations du Service Travaux. Double objectif : assurer la transition énergétique et garantir

le bien-être des quelques 70 collaborateurs. Nos locaux sont désormais adaptés pour accueillir dignement le personnel féminin. Isolation, électricité, sanitaires, revêtements de sols, vestiaires, tout a été réalisé en interne par les mains expertes de nos collaborateurs. Les nouveaux hangars accueillent un matériel toujours plus nombreux tandis que l'installation photovoltaïque assure plus de 75 % de nos besoins en énergie.

C'est avec une certaine fierté que **nous vous invitons à découvrir ces installations le 5 octobre prochain dans le cadre des journées « Entreprises ».**

Les prochaines restaurations viseront l'Administration Communale. A commencer par le remplacement des chaudières à gaz par des unités au pellet. De quoi réduire les rejets de CO2 de 86 % et par la même occasion, la facture énergétique. L'étape suivante consistera au déclassement du bâtiment en vue de faciliter les évolutions techniques et architecturales.

Vous l'aurez compris, Gerpinnes est en marche pour une conversion durable !



Un nouvel élan pour l'équipe PS de Gerpinnes

Suite aux élections d'octobre 2024, l'équipe PS de Gerpinnes se renouvelle et se dynamise, portée par l'engagement de nombreux jeunes récemment impliqués dans la vie politique locale. Ces nouveaux visages qui vous ont été

présentés sont épaulés par des anciens élus qui partagent leur précieuse expérience. Cette belle synergie a déjà porté ses fruits. Outre nos différentes interventions lors des conseils communaux et des conseils de l'action sociale ces six derniers mois, nos jeunes ont organisé leur toute première activité, "**Le P'tit Apéro Gerpinnois**", un moment convivial et ouvert à tous. Près de 100 personnes y ont participé, un vrai succès pour une première ! L'ambiance chaleureuse et les échanges enthousiastes nous encouragent à continuer à vous proposer des activités qui favoriseront nos échanges.

Au-delà du côté festif, notre équipe au grand complet s'inquiète des perspectives envisagées actuellement par nos différents gouvernements.

Certains projets sur la table auront inmanquablement un impact sur la gestion de notre commune. Nous restons attentifs...

Nous vous donnons déjà rendez-vous le **14 septembre prochain** pour une **journée pétanque familiale** à Gougnyes. Un événement placé sous le signe de la détente, du partage et de la convivialité. Une belle occasion de se retrouver et de renforcer les liens entre citoyens. A vos agendas...

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin via notre adresse psgerpinnes@gmail.com et rejoignez-nous.



Travailler Mieux

Le Gouvernement wallon franchit un cap décisif dans l'encadrement des subventions facultatives, souvent sujettes à interprétation. Grâce à l'impulsion d'Adrien Doli-

mont, des mesures ambitieuses vont être mises en place : cadastre détaillé de l'ensemble des subventions à charge du budget régional, suppression des aides inefficaces qui n'ont aucun effet incitatif, optimisation des mécanismes de contrôle, et guide précis des dépenses admissibles.

Nous proposerons que l'on réfléchisse à l'application de ces principes à notre commune. Un cadastre local des subventions et des aides, ainsi qu'une objectivation des loyers des biens publics mis à disposition de tiers permettraient en effet une gouvernance toujours plus équitable, transparente et efficace.

Transparence et rigueur doivent en effet guider la gestion publique. Ce sont les meilleurs garants de la confiance en nos institutions démocratiques. Rappelons ici la devise gravée au fronton de l'hôtel de ville de Verviers, et proprement révolutionnaire pour l'époque (1780) : « publicité, sauvegarde du peuple ».

Bonnes vacances à toutes et tous ! Profitons de cette période estivale pour réfléchir aux enjeux de demain, dont la saine gestion des deniers publics qui était au cœur de notre programme. Nous veillerons à les mettre à l'agenda des conseils communaux du second semestre.



Après une année à courir dans tous les sens, le nez dans le guidon, il est peut-être temps, à l'aube de l'été... de ralentir. De prendre le

temps, justement.

Prendre le temps, c'est aussi prendre conscience de la chance que nous avons, ici à Gerpinnes, de vivre dans un cadre privilégié. Un territoire fait de ruralité, de richesses naturelles et patrimoniales. Dans un monde agité, chamboulé par les crises géopolitiques, il devient essentiel de se recentrer sur ce qui compte vraiment. Et pour cela, il faut... du temps.

Prenons le temps, par exemple, de marcher plutôt que de prendre la voiture pour aller faire quelques courses.

Les courses, justement : prenons le temps de les faire en conscience, de soutenir nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs. De flâner au marché du dimanche matin, de s'arrêter, de discuter avec ces visages que l'on croise sans vraiment les voir, faute... de temps.

Prenons aussi le temps d'explorer nos sentiers, de nous émerveiller devant la biodiversité qui nous entoure. Le temps de nous rappeler qu'il faut protéger cette nature qui nous offre tant, si généreusement.

Mais surtout, en cet été qui s'annonce, prenons le temps de nous poser. De profiter de nos proches, de celles et ceux que nous aimons.

Naïf, dites-vous ? Peut-être. Mais essayez... Vous verrez : **prendre le temps**, ça fait du bien. De temps en temps.

Vert Vous vous souhaite un merveilleux été.

Bougard

prêts | assurances



DELA



DKV



GERPINNES/NALINNES

Route de Philippeville, 23 - 6120 Nalinnes

☎ 071 21 47 07

PHILIPPEVILLE

Rue de la Roche, 13 - 5600 Philippeville

☎ 071 66 70 89



N° FSMA: 114 644 A



COIFFURE à DOMICILE
Gerpennes & ses environs

0477 351 556

SPÉCIALISÉE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



INFIRMIÈRE À DOMICILE

Soins infirmiers à domicile
sur Gerpinnes et ses environs
Spécialisée référente soins de plaies

Vasquez Nadal Elodie
0476/20.83.70



ARBC

Débouchage

Débouchage

Curage

Recherche puits perdu

Inspection caméra

Neutralisation citerne mazout

✉ info@arbc.be

📘 ARBC.DÉBOUCHAGE

🌐 www.debouchage-arbc.be

☎ 0477 40 74 49 - 0498 38 30 72

📍 Rue du Tilleul 15, 6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes



DÉPANAGE 7J/7 & 24H/24



Courtstones



Klinkers



IPE



Gabions



Pierres bleues



Megadalles



**Ernest et Youri
DOGOT**



Aménagements extérieurs / Maçonnerie extérieure / Terrassement / Pose de tarmac / Egouttage / Pavage pierre & béton / Mur en Gabions

Rue des Saules, 13 • 6280 GERPINNES • TEL 071/50 24 26 • FAX 071/50 45 56
 GSM 0475/74 72 83 - 0473/28 16 31 • info@mtvservices.be • www.mtvservices.be

SOLDES

Jusqu'au 31 juillet 2025

Confection
GRATUITE
des
tentures

de -10%
à
-50%
de remise
supplémentaire*

TEXTIL DECOR

HABILLE VOTRE INTÉRIEUR

Entreprise familiale depuis 1974

TENTURES - STORES - GARNISSAGE



*Voir conditions en magasin



Stores à vos
mesures
TVA OFFERTE
soit **-21%**
sur la collection
Store Mania ou
placement
GRATUIT

NOS MARQUES DE QUALITÉ :
 CONFECTION GRATUITE DE VOS TENTURES VANO-JAB-KOBE-PRESTIGIOUS, ...
 STORES SUR MESURE KADECO-DAZ-STORE MANIA



ERPENT (Namur)
Rue de la pavée n°6
En face des pneus mosan sur la chaussée de Marche



JEMEPPES S/SAMBRE
Centre commercial Baty des Puissances
Tél. 071/77.11.63



GERPINNES
Centre Commercial Bultia
Tél. 071/22.05.01



GRIVEGNÉE
Bld Cuivre et Zinc, 33
(à côté de Zeeman)

Rejoignez-nous sur Decoration Textil Decor - www.textil-decor.be

Nos magasins sont ouverts
du lundi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h00.
Jemeppes/s/Sambre et Grivegnée :
fermé le dimanche et le lundi.
Gerpinnes et Erpent :
fermé le dimanche



VH VANNOX-HEATING S.P.R.L.

Rue Van Brusselt 22 - 6280 GERPINNES
Tél. & Fax 071.50.50.49
Gsm 0477.28.38.76
vannox@busmail.net

28
ans

☒ Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire

☒ Entretien et dépannage toutes marques

☒ Installation Energie solaire



Spécialiste **VIESMANN**

Editeur responsable : Julien MATAGNE - Avenue Reine Astrid - 6280 Gerpinnes • Réalisation: srl REGIFO Edition - 60, Chaussée de Namur - Fosses-la-Ville - Tél. 071 74 01 37 - info@regifo.be - www.regifo.be